

Conseil communal du 15 juin 2017

Les conseillers communaux Rik Tomsin (VBL) et Benoît Houbiers (RAL) étaient excusés.

Aucune question n'a été posée.

Les **jours fériés** destinés au personnel pour l'année 2018 ont été fixés (12 pour, 1 non valable).

Le conseil a marqué son accord avec la **prolongation** de la **garantie** de l'**ouverture de crédit** par la **fabrique d'église de Fouron-le-Comte**, conclue en 2010 (9 pour, 3 contre, 1 non valable). Le conseil avait décidé en 2010 de se porter garant envers la Banque KBC pour les travaux de restauration apportés à l'église Saint-Lambert, et ce pour un montant de 2.500.00 euros. Cette ouverture de crédit venait à échéance le 30 juin 2017 et vu qu'il reste encore un solde ouvert, le conseil s'est dit d'accord de demander une prolongation de 6 mois de la garantie afin d'avoir le temps de trouver une solution.

Ensuite, le **cahier des charges** et le **mode d'adjudication** concernant un **concepteur** pour le **nouveau bâtiment de la garderie extrascolaire Stekelbees** ont été approuvés (9 pour, 3 contre et 1 non valable).

Les ordres du jour de l'**assemblée générale du Watergroep** le 9 juin 2017, et de celle de **de Lijn** le 30 mai 2017 ont été entérinés (tous deux par 9 pour, 3 contre et 1 non valable). De même, l'ordre du jour de l'**assemblée générale du Holding communal en liquidation** a été approuvé (9 pour, 1 contre, 2 abstentions et 1 non valable).

Il a été **donné connaissance** de l'**assemblée générale du VVSG** du 14 juin. Enfin, l'ordre du jour de l'**assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Publifin** du 27 juin 2017 a également été approuvé (9 pour, 3 abstentions et 1 non valable).